



COMMISSION DES COUPES LOZÈRE

PV N° 4 SPECIAL TIRAGE DES COUPES LOZÈRE CHEZ SPORT 2000

Réunion du : *Lundi 15 Décembre 2025 À : 18h30*

Président : *Christian GARD*

Membres : *Karine BOISSIER, Véronique GUEDES et Enzo MARTINS.*

Absent excusés : *Véronique GUEDES*

Toutes les correspondances adressées à la commission doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.).

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par L'ADFL.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai

de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

COUPE CLAUDE DALUT 2026 - huitièmes de finale.

• **Clubs qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe Claude Dalut:**

Football Sud Lozère-1 (D1), ESC Le Buisson-2 (D3), AS Le Malzieu-1 (D3), FC Montrodât-1 (D3), OL Mont Aigoual-1 (D3), ASGF Mendois-1 (D4), Margeride F.C-1 (D4), Vaillante Aumonaise-1 (D4), AS Badaroux 2 (D4), AS Chanac 2 (D4), *le vainqueur du Tour de Cadrage: AS le Chastel (D4) ou Chateauneuf 2 (D5), Chirac ES-2 (D5), Grandrieu Rocles-1 (D5 F.C Causses Sauveterre (D5)), Nasbinals FC-1 (D5), Valdonnez F.C-1 (D5) 16 clubs .*

Les huitièmes de finale se joueront le **Dimanche 18 Janvier 2026 à 14h30 sans prolongations et tirs au but** si nécessaire.

TIRAGE en présence du Président de l'ADFL:

- *ASGF Mendois-1 (D4) / OL Mont Aigoual-1 (D3);*
- *Valdonnez F.C-1 (D5) / ESC Le Buisson-2 (D3);*
- *Grandrieu Rocles-1 (D5) / AS Le Malzieu-1 (D3);*
- *AS Chanac 2 (D4) / Football Sud Lozère-1 (D1);*
- *AS Badaroux 2 (D4) / Nasbinals FC-1 (D5);*
- *Vainqueur du Tour de Cadrage: AS le Chastel (D4) ou Chateauneuf 2 (D5) / Chirac ES-2 (D5);*
- *FC Montrodât-1 (D3) / Vaillante Aumonaise-1 (D4);*
- *Margeride F.C-1 (D4) / F.C Causses Sauveterre (D5).*



COMMISSION DES COUPES LOZÈRE

COUPE LOZÈRE FÉMININE 2026 - Tour de cadrage.

- **Clubs qualifiés pour le Tour de Cadrage de la Coupe Lozère Féminine:**

Le Malzieu (D1), AS Chanac (D2), Avenir Foot Lozère 2 (D2), FC Sources de l'Aveyron 2 (D2), Margeride F.C (D2), Vaillante Aumonaise (D2), Valdonnez F.C (D2), 7 clubs .

Le Tour de Cadrage se joueront le **Dimanche 18 Janvier 2026 à 14h30 sans prolongations et tirs au but** si nécessaire.

TIRAGE en présence du Président de l'ADFL:

- *Vaillante Aumonaise (D2) / Margeride F.C (D2);*
- *Avenir Foot Lozère 2 (D2) / Valdonnez F.C (D2);*
- *Le Malzieu (D1) / FC Sources de l'Aveyron 2 (D2);*
- ***Club qualifié pour le prochain tour (1/2 finale), le AS Chanac (D2).***

COUPE LOZÈRE 2026

- **Clubs qualifiés pour les Quarts de Finale de la Coupe Lozère:**

Avenir Foot Lozère 3 (D1), Marvejols Sport (D2), AS Badaroux (D3), AS Chanac (D3), AS Chastel Nouvel (D3), Chirac ES (D3), Chateauneuf (D4), AS Foot Horizon (D5) 8 clubs .

Les Quarts de Finale se joueront le **Dimanche 18 Janvier 2026 à 14h30 sans prolongations et tirs au but** si nécessaire.

TIRAGE chez SPORT 2000, en présence du Président de l'ADFL:

- *AS Foot Horizon (D5) / Marvejols Sport (D2);*
- *Chateauneuf (D4) / AS Chastel Nouvel (D3);*
- *Chirac ES (D3) / Avenir Foot Lozère 3 (D1);*
- *AS Badaroux (D3) / AS Chanac (D3).*

Rappel aux clubs :

- Les changements sont possibles via **FootClubs 10 jours** à l'avance.

Arbitrage

- Les **frais d'arbitrage** sont à la charge des clubs
- Chaque club doit prévoir son **moyen de paiement**, l'ADFL ne fait pas l'avance
- Les **officiels** doivent remplir leurs **feuilles de frais**.